AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

6e. ANNEE. No. 46. MANITOBA. JEUDI, 3 MAI, 1877.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION.



Reclamations Contradictoires sur les Terres d'Occupants.

oo

AVIS est par le présent donné que le Commissaire sera present aux endroits où se tiennent les seances de la Cour de Comte de Marquette Est le 18e jour de juin prochain à dix heures de l'avant midi pour entendre telles reclamations que les parties pourront desirer de faire regler et qui ont ete renvoyees au Commissaire par le Ministre de l'Interieur. La liste de ces reclamations est ci-annexee.

Avant d'entendre aucune reclamation, le Commissaire exigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comte et du Registrateur du Comte en conformite de la 38 Victoria chapitre 52, 8e clause. Les parties reclamant devront aussi attester sous serment ou par declaration solennelle la justice de leur reclamation et faire notifier tout autre reclamant contradictoire de leurs reclamations et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter tel serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexe à l'affidavit ou affirmation.

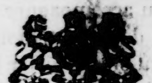
Fort Garry 1 mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire.

LISTE DES RECLAMATIONS.

MARQUETTE EST.

NOM DU RECLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE.			REMARQUES.
	Paroisse Lot No.	No dans le Registre de la Cie. B. d'Huds n.	Superficie en acres.	
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. FRANÇOIS XAVIER.				
Robert Morgan..	7	{ 1082 } { 1083 }	167.6	Reclamee aussi par Louis Gagnon et Angus Morrison.
Louis Gagnon....	16	1096	119 7	Reclamee aussi par Alex. Murray.
Hon Donald A. Smith....	82	1180	113.1	" " J. H. Burnell.
Rev. F. X. Kavanagh.......	119	1520	98.4	" " Antoine Houle.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE LA BAIE ST. PAUL.				
Daniel Maloney	29	....	82.5	Reclamee aussi par F X Perreault alias " Wabaska. "
Rev. F. X. Kavanagh.......	33	....	113	Reclamee aussi par F X Perreault alias " Wabaska ".
Hon. James McKay	37	....	121.5	Reclamee aussi par Wm. C Spence
Felix Chenier	38	....	1?5.5	" " Louis Desjarlais
Alexander McPherson......	39	....	98	" " A Gonville.
Andr. et Miles McDermot..	61	....	126.16	" " D Caplette.
John Taylor..	109	....	2?3.20	" " F. Brown et Philippe Flett.
William Crawford...........	115	....	107.55	Reclamee aussi par Jos. Bremner.
" "...........	116	....	100 65	" " George Wilds.
Thos. H. Brown	126	....	95 25	" " Alexis Vivier.
Maurice Lowman	133	....	99	" " Joseph Kirton.
Paschal Gladu	135	....	110.7	" " Joseph Vivier
George Hookey	160	....	96 6	" " Isabella Hailett.
Andrew Bourke	161	....	193.2	" " " "
"	162 et 163	....	244.8	" " John Omand.
Angelique Short..	166	....	105.8	" " Alex Murray.
Hon. James McKay	167	....	313.5	" " R. Collingwood
Robert Tait....	171 et 172	....	216.6	" " F. X Perreault.
John Taylor....................	193	....	99	" " Hon. Jas McKay
Louis Fleuris..................	199	....	229 2	" " Louis Sayers.
Louis Sayers....................	200	....	184.5	" " François Lefort.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE LA BAIE ST. PAUL.				
Charles DeMontigny.........	partie de 10	....	119.85	Réclamé aussi par Michel Monette
John H Burnell	12	....	70.61	" " Sévère McKay.
William Swain	59	....	155	" " P. Ledoux, Sr.
James Cameron	76	....	114	" " Alexis Vivier, sr.
Alexander Cunningham...	78	....	121	" " Chas. Vivier.
Hon Jas. McKay.......... ..	176	....	123	" " Moise St. Denis
John Johnson..................	211	....	166.93	Partie de ce lot est réclamée par Daniel Maloney.
" "..........................	parti de 212	....	150.21	Partie de ce lot est réclamée par Daniel Maloney.
Hon Donald A. Smith......	234	....	92.44	Reclamée aussi par Bernard Desjarlais.
Pierre Thibert......	237	....	119.98	Réclamée aussi par Joseph Flamont.
Jean Bellehumeur..............	238	....	117.97	Réclamée aussi par Sévère McKay
RÉCLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. FRANCOIS XAVIER.				
Joseph McLeod	1	1076 & 1077	237.60	Partie de ce lot est réclamée par Louis Gagnon.
David Gagnon........	17	1097	112.50	Réclamée aussi par Frank L. Hunt
John Taylor.......................	partie de 54	{ 11 4 }	189.70	" " Alexis Bercier
Joseph Bernier..................	partie de 54	{ 1148 }		" " Gabriel Lavallée
Thomas Lumsden	57	1152	106 50	" " Madeleine Fournier.
William Pritchard............	84	{ 1182 } { 1183 }	199.20	Partie de ce lot est réclamée par Alex. McKay et Veuve Vallée.
Cuthbert Patenaude.........	100	1200 et partie 1201	105.70	Réclamée aussi par Veuve Allard.
				" " Joseph Welsh.
Hyacinthe St. Germain.....	102	1203 & 1204	181 80	Partie réclamée comme lot de bois par certains habitants de la Paroisse.
George Stephen.................	104	1206 & 1207	300.28	
James Farquarson............	113	1530	322.90	Partie réclamée comme lot de bois par certains habitants de la Paroisse.



CANADA
PROVINCE DE MANITOBA
Comté de Selkirk. } Cour de Comté de Provencher.

Révision des listes électorales, en vertu de la 38 Vict., Cap. 2.

—

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le prochain terme de la Cour de Comte pour le Comte de Provencher, sera tenu à ou près de la Maison d'Ecole de St. Norbert No. 2, dans la Paroisse de St. Norbert, le seizième jour de Mai prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour la revision des listes électorales des divisions électorales soumises à la juridiction de cette Cour, et toutes personnes demandant des changements dans ces listes électorales devront se présenter au lieu à la date, et au temps susdits, avec leurs témoins et documents, pour faire décider leurs reclamations selon la loi.

JOSEPH TURENNE,
Greff. de la C. du Comte de Provencher.

Bureau de la Cour de Comté.
St. Norbert, 14 Avril, 1877. } 2f

AVIS.

AVIS est par le présent donné que le soussigné a le 14 d'Avril courant, en conformité des dispositions de l'Acte 38 Vict., Cap 2., (l'Acte des Elections de 1875) affiché dans son bureau des copies des Listes Electorales pour les divisions suivantes, savoir: No. 2 ou St. Vital, No. 22 ou St. Norbert, No. 23 ou Ste. Agathe, No. 24 ou Ste. Anne, et a aujourd'hui transmis des copies des dites listes aux différentes personnes mentionnées dans le dit acte.

JOSEPH TURENNE,
Greff. de la C. du Comte de Provencher

Bureau de la Cour de Comté.
St. Norbert, 14 Avril, 1877 } 2f.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que l'Acte intitule: " Acte concernant la charge d'Imprimeur de la Reine et la publication de la Gazette de Manitoba " passe par la Legislature de Manitoba, et sanctionné par Son Honneur le Lieutenant Gouverneur le 28ième jour du mois de Février dernier, devient en force par Proclamation de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur datée le 13ième jour de Mars dernier; et en conformité des dispositions du dit Acte, cet avis est par moi publié pour l'information de tous ceux à qui il appartiendra.

JOSEPH ROYAL,
Secretaire Provincial

Bureau du Secrétaire Provincial,
28 Mars, 1877.

AVIS.

Tous les comptes contre le gouvernement de Manitoba devront à l'avenir être envoyes ou remis directement à l'auditeur.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur de la Province.

7 mars 1877. 6f.

Mis a l'Enclos.

A l'Enclos de St. Pie de la Riviere aux Rats.

Une taure qui aura deux ans ce printemps; poil brun rougeâtre; et vente blanc. Pas estampée.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa proprieté, de prouver ses droits et payer les frais encourus.

AUGUSTIN CARRIÈRE
Gardien d'Enclos.

5 avril 1877

Avis de l'Administration.

Nos Abonnés voudront bien se rappeler qu'en refusant le journal ils doivent solder leur compte, sinon le journal leur sera renvoyé jusqu'au paiement.

J. C. S. ROYAL,
Gérant.



LE "METIS."

Jeudi, 3 Mai, 1877.

En ce jour, 3 mai, grandes réjouissances à l'Archevêché, à l'Hôpital Général de St. Boniface et dans les couvents. L'église célèbre l'Invention de la Sainte Croix, fête principale des SS. Grises, et la mémoire de St. Alexandre, patron de notre pieux Archevêque.

Il y a eu séance très-intéressante au pensionnat et à l'orphelinat hier soir, à l'issue du mois de Marie, et on dit monts et merveilles de celle qui se donne ce soir, à l'Académie Ste. Marie de Winnipeg, par les RR. SS. de Jésus Marie.

Colons Canadiens des Etats-Unis.

Le *Mnnitoba* nous a amené mardi soir un nombre assez considérable de familles canadiennes des Etats-Unis. Près de trois cents avaient déjà débarqué sur divers points de la Rivière Rouge entre Pembina et St. Boniface, et on évalue à une centaine environ ceux dont la destination était ici.

Au nom de la population d'origine canadienne-française de la Province, nous leur souhaitons la bien venue, et nous fesons des vœux ardents pour que la Providence leur adnucisse à tous les difficultés de leur établissement dans leur nouvelle patrie d'adoption.

Partis des Etats de l'Est le 23 avril sous la conduite de M. Chs. Lalime, de Worcester, nos compatriotes ont passé par Montréal, et ont pu toucher un instant le sol de leur naissance avant de lui dire un long adieu. Le voyage jusqu'à Fisher's Landing n'a offert aucun incident remarquable, sauf qu'il s'est accompli dans des conditions de bien être, de comfort et de rapidité sans exemple. Grâces à l'activité infatigable et à l'esprit d'organisation de M. Lalime, nos canadiens ont continué leur route sans interruption, et dans des chars de première classe jusqu'à leur arrivée au quai des vapeurs de le Rivière Rouge. Ils ont été traités sur toutes les lignes avec égards et politesse.

Dans leur trajet à travers les stations de chemins de fer des Etats de l'Est, ils n'ont cessé de recevoir les félicitations de leurs compatriotes qui s'étaient rendus de toutes parts pour leur dire adieu et au revoir.

La dernière partie de la route, c'est-à-dire, la navigation sur la Rivière Rouge, n'a pas offert autant d'aise et de commodité que le trajet par chemin de fer. Le *Manitoba*, déjà encombré par les voyageurs de première classe, a dû mettre à la disposition de M. Lalime tous les moindres coins disponibles, et on a fait une installation provisoire dans deux grandes barges, sans quoi la moitié au moins du détachement aurait dû rester en arrière. Le Dr. Tremblay, déjà si bien connu de tous ici depuis l'an dernier, était avec M. Lalime et a été infatigable dans sa sollicitude et ses bons offices Ce hardi pionnier est descendu à Dufferin où il doit se fixer d'une manière permanente.

Le *Manitoba*, après avoir comme on l'a dit, échelonné des groupes de canadiens depuis Dufferin jusqu'à St. Boniface, à la Rivière aux Prunes, à la Rivière aux Gratias, à St Norbert, est arrivé vers sept heures et demie mardi soir. Les canadiens n'ont donc mis que sept jours à faire le voyage.

Merci à l'obligeance du Capitaine Griggs du *Manitoba*, à la bonne volonté de M. Hespeler, agent général d'Immigration, qui s'était intéressé avec M. Larivière, de la société de Colonisation, auprès du percepteur de Douane de Winnipeg, le vapeur est venu débarquer nos compatriotes sur la côte de St. Boniface où les attendaient nombre d'amis et de représentants de la Société de Colonisation. Dès l'apparition du vapeur, l'Hon. M. Dubuc, Président de la société, s'était empressé, avec plusieurs autres membres de traverser à Winnipeg pour leur souhaiter la bienvenue.

Le beau temps a favorisé le voyage de ce détachement jusqu'à son arrivée.

Les maisons de la société avaient été préparées pour recevoir les canadiens ; les poëles chauffaient ; il y avait de la lumière partout ; et les meubles les plus indispensables garnissaient chaque logement.

Partout sur leur passage, le détachement a été admiré pour sa bonne tenue, l'air intelligent de chacun et l'ordre parfait de toute l'organisation. On a pu se convaincre que cette classe d'immigrants n'était pas ordinaire. Nous nous en félicitons.

Dès le lendemain de leur arrivée, nos canadiens n'ont pas perdu de temps ; et dès jeudi divers groupes se sont dispersés à droite et à gauche pour aller voir les terres et faire leur choix. D'autres se sont mis à travailler de suite à leur métier. D'autres se sont engagés sur le chemin de fer.

Ce qu'on ne connait pas généralement aux Etats Unis, c'est que les travaux du Pacifique canadien dans le voisinage de Manitoba, offrent de l'emploi hiver et été à plusieurs centaines d'hommes, et les contracteurs sont loin d'avoir le nombre qu'il leur faut.

Comme complément à cette rapide esquisse du voyage de nos canadiens, nous donnons plus bas une lettre adressée à M. C. Lalime par ses compagnons de route et aux sentiments de laquelle nous nous associons de tout cœur.

Lettre des Nouveaux Colons de Manitoba.

Les nouveaux colons de Manitoba, n'ont eu qu'à se féliciter des égards qu'ont eus pour eux, durant tout le trajet, M. Lalime, notre habile agent d'émigration et le dévoué Dr. Tremblay. A l'exemple du premier, le nombreux détachement de nos compatriotes, a voulu témoigner sa gratitude pour les bons procédés dont il a été l'objet, et exprimer son opinion, franchement et honnêtement, sur notre pays. La lettre que nous publions plus bas, adressée à M. Charles Lalime, est certes bien de nature à encourager tous les promoteurs de cette belle et grande œuvre qui rallie partout de si actives sympathies. Elle est aussi une approbation complète de tout ce qui a été dit et écrit par ceux qui ont devancé nos nationaux dont nous saluons aujourd'hui l'arrivée en ce pays.

Voici cette lettre :

St. Boniface, Manitoba, 3 Mai, 1877.

A Mr. Charles Lalime,
Agent d'Emigration, etc.,

Monsieur,

Avant de partir pour retourner auprès des vôtres, veuillez permettre aux colons canadiens-français de la Nouvelle Angleterre, que vous avez bien voulu accompagner jusqu'à St. Boniface, de vous témoigner combien ils ont su apprécier les services que vous leur avez rendus durant le voyage. Nous voulons aussi, par votre bienveillante entremise, faire connaître à nos amis et compatriotes qui s'intéressent à notre sort, la manière dont nous avons fait le trajet, et ce que nous pensons du pays à première vue.

Nous devons aussi reconnaître les soins et les attentions que nous avons reçus du Dr. Tremblay sur la route, et le trouble qu'il s'est donné avec vous pour nous faire oublier autant que possible les petites difficultés d'un voyage comme celui-là.

Nous avons fait le trajet avec une rapidité peu ordinaire. Partis des Etats de l'Est le 23 avril, et de Montréal, mardi, le 24, nous sommes arrivés à Fisher's Landing, endroit où nous devions prendre le bateau à vapeur, dimanche matin, 29. Et grâce aux démarches que vous avez faites d'avance pour avoir une entente avec les différentes compagnies de chemin de fer, nous avons toujours voyagé en chars de première classe, étant traités sous tous les rapports comme des passagers de première classe qui paient le plein prix de leur passage.

En bateau à vapeur, de Fisher's Landiug à St. Boniface, nous n'avons pas eu sans doute tout le comfort désirable ; mais nous sommes assez sensés et assez justes pour reconnaître les difficultés de la situation : nous arrivions au nombre de quatre cents, pour prendre un bateau déjà littéralement rempli de passagers. Il nous fallait attendre un autre bateau deux ou trois jours, ou monter sur des barges. Nous avons adopté cette dernière alternative, préférant être moins bien pendant une couple de jours et arriver plus tôt.

Partis de Fisher's Landing dimanche, à 11 heures A.M., nous sommes arrivés à Winnipeg mardi soir à huit heures, après un trajet de 57 heures.

Entre la Grande Fourche et Pembina, nous avons eu le plaisir de rencontrer M. J. E. Têtu, Agent d'Immigration à Dufferin, et MM. E. Tassé et O. Monchamp, de Winnipeg. Ces Messieurs étaient venus au devant de nous pour nous donner d'avance toutes les informations dont nous pouvions avoir besoin pour nous établir en arrivant. MM. Tassé et Monchamp, avaient été spécialement chargés de cette mission par la Société de Colonisation.

Une grande partie du détachement est débarquée à Dufferin D'autres sont descendus à St. Jean Baptiste, d'autres à St. Agathe, d'autre à St. Norbert. Le reste s'est rendu jusqu'à St. Boniface.

Arrivés à Winnipeg, plusieurs membres de la Société de Colonisation, et un bon nombre de nos connaissances étaient là qui nous attendaient. Les officiers de la Société de Colonisation, aidés de M. Hespeler, Agent d'Immigration à Winnipeg, ont obtenu un permis pour que le bateau vint nous débarquer à St. Boniface, ce qui ne se fait pas habituellement. Quelques temps après avoir accosté à Winnipeg, le bateau traversa à St. Boniface, et nous descendîmes au lieu de notre destination.

Là, nous trouvâmes encore un plus grand nombre de nos compatriotes qui nous attendaient, et des voitures étaient rendues pour transporter nos bagages. Nous fûmes conduits à une grande et belle bâtisse construite par quelques citoyens de St. Boniface pour recevoir les colons canadiens-français. La bâtisse avait été préparée, nous y trouvâmes des poëles qui chauffaient déjà, du bois, des tables, des bancs, des couchettes, de l'eau, des lumières. C'était plus que nous attendions. Nous fûmes bientôt installés et nous passâmes une bonne nuit.

Ce matin nous reçumes votre visite ainsi que celle des principaux citoyens de St. Boniface, et vous savez vous même combien vous nous avez trouvés contents et satisfaits.

Monseigneur l'Archevêque a envoyé son secrétaire nous faire visite dans l'avant midi, et nous sommes allés nous même dans le cours de la journée voir Sa Grâce qui nous a accueillis avec beaucoup de bienveillance et de cordialité.

Plusieurs d'entre nous qui sont artisans ont déjà trouvé de l'emploi, et un bon nombre de ceux qui veulent cultiver sont déjà partis pour aller choisir des terrains.

Maintenant un mot du pays. Nous ne le connaissons encore que peu, mais nous désirons faire connaître notre première impression. Nous ne craignons pas de dire que nous le trouvons plus beau et plus avantageux que nous ne le pensions. Nous croyions parfois les lettres écrites par les colons venus l'année dernière un peu exagérées. Mais nous trouvons que le pays est encore plus beau et plus avantageux que ces lettres nous le faisaient entendre. Nous n'hésitons donc pas à dire que jusqu'aujourd'hui nous nous sommes très-contents d'être venus à Manitoba, et tous les colons venus l'an dernier que nous avons vus en descendant de Dufferin à St. Boniface, nous ont tous dit qu'ils sont très-satisfaits de leur sort.

Avant de terminer, nous croyons en justice devoir dire que le confort que nous avons eu en chemin de fer est dû surtout à l'influence de M. S. W. Cummings, Agent Général des passagers pour le Vermont Central, qui en cette circonstance comme dans d'autres occasions, nous a obtenu une réduction de prix de passages et s'est montré si dévoué aux canadiens-français des Etats de l'Est.

Nous ne doutons pas que cette lettre serait signée par un plus grand nombre, si déjà beaucoup de nos amis n'étaient partis pour visiter les différentes paroisses.

Le *Travailleur*, de Worcester ayant donné jusqu'ici des preuves si désintéressées de sympathie à la cause de l'émigration à Manitoba, nous serions heureux de lui voir publier, dans l'intérêt de nos compatriotes, les nouvelles que nous voulons leur communiquer par cette lettre.

Agréez, monsieur, l'expression des sentiments avec lesquels nous demeurons

Vos obligés et reconnaissants,

Eusèbe Peltier, Ed. Bellemare,
Alexis Blais, François Elie,
George Dupré, Léon Moison,
Jean Peltier, Noël Bonin,
C. Vinet et autres.

Sa Grâce, Mgr. Taché devra partir pour l'ouest entre le 15 et le 20 de mai courant. L'illustre et dévoué prélat se rend au Lac Labiche où, avec Mgr. Grandin, il rencontrera Mgr. Faraud. Monseigneur compte être de retour au commencement d'août. après avoir visité en revenant les missions du Lac Qu'Appelle.

C'est aujourd'hui que commencent les travaux de terrassement de l'embranchement de chemin de fer de St. Boniface à Selkirk, où le Pacifique canadien tvaverse la Rivière Rouge. On dit que ce chemin sera terminé dans un mois, et qu'en juin ou juillet on entendra ici le sifflet de la locomotive. Il paraitrait que le contracteur aurait également reçu d'Ottawa instructions de finir les huit milles de terrassement qui restaient à faire pour amener le chemin de Pembina à St. Boniface.

Voilà, des nouvelles dont tout le monde doit se féliciter.

—On lit dans le *Nouveau-Monde* :

L'Hon. M. Pelletier, ministre de l'agriculture et de l'immigration, vient de rendre à la population du territoire du Nord-Ouest un service que nous nous plaisons à faire connaître. On sait que l'année dernière la grêle a détruit presqu'entièrement les moissons d'une partie des établissements situés dans la vallée de la Saskatchewan. Déjà les colons de ces établissements ont reçu quelques secours en farine, mais cela ne suffisait point. Ils n'avaient point de grains pour ensemencer leurs terres ce printemps et ils manquaient d'argent pour s'en procurer.

Ce que voyant, Sa Grandeur Mgr. Grandin écrivit au révérend Père Lacombe, lui exposant la triste situation de ces pauvres gens et le priant de tâcher d'intéresser le gouvernement fédéral à leur sort. Le révérend Père Lacombe prit cette affaire en mains avec le zèle infatigable et le dévouement sans bornes qu'on lui connait. Il écrivit à cet effet à l'Hon. M. Pelletier, et il eut le plaisir d'en recevoir une réponse immédiate l'informant que le gouvernement avait autorisé, sur-le-champ, Sa Grâce Mgr. Taché, par télégramme, à retirer sur le fonds de secours la somme de quinze cents piastres pour acheter des grains de semence et les distribuer là où le besoin serait le plus grand.

Nous croyons savoir que Mgr. Grandin adressa au Lieutenant Gouverneur Morris une éloquente lettre lui dépeignant la triste situation de la colonie de St. Albert, alors que Son Excellence était dans l'ouest l'été dernier à négocier des traités avec les sauvages. L'Hon. M. Morris se hâta dans le temps de transmettre ces renseignements à Ottawa, appuyant lui même chaleureusement la demande si juste de cette lointaine colonie.

Sans vouloir en aucune façon diminuer le mérite du R. P. Lacombe, il n'est que juste de rectifier certains faits sur lesquels le *Nouveau Monde* peut avoir été mal renseigné.

Le gouvernement d'Ottawa a très-bien agi dans cette déplorable conjoncture, et nous lui en rendons hommage avec plaisir.

EMIGRATION DE L'OUEST DES ETATS-UNIS.

A une assemblée tenue le 27 de Mars 1877, dans la bâtisse Dansard de la ville de Monroe, Mich., sous la présidence du Docteur Garand, M. le Dr. Whiteford de Détroit, fut introduit à un auditoire assez nombreux, et intéressa vivement l'assem-

blée pendant plusieurs heures, dans une lecture sur le Manitoba, montrant les avantages que cette province présente à la colonisation et fesant connaître la libéralité du gouvernement canadien envers ceux qui veulent s'y établir. A la fin de cette séance, au-dessus d'une douzaine de personnes ont immédiatement demandé à l'agent du gouvernement, le Dr. Whiteford, des billets de passage dans le but d'aller à Manitoba avec leurs familles.

Ensuite, il fut proposé par le Docteur Edwin Monroe, secondé par Monsieur Philippe Lebeau; Que cette assemblée profite de cette occasion pour rendre à l'Honorable Pantaléon Pelletier, Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration de la Puissance du Canada, un juste tribut d'éloges pour le vif intérêt qu'il a toujours montré depuis qu'il est ministre pour l'avancement et la prospérité de ses compatriotes à Manitoba; et qu'une copie de ces résolutions lui soient transmises—adopté à l'unanimité. Puis, des remercîments furent votés au Docteur Whiteford, et l'assemblée s'ajourna.

EDWIN MONROE, M.D.,
Secrétaire *pro temp.*

NOUVELLES LOCALES.

—Temps beau et frais depuis jeudi dernier.

—Nous saluons avec plaisir l'arrivée de Mr. C. F. Charrier, accompagné de sa famille.

—Le Dr. Desjardins, qui a été gravement malade, est en pleine convalescence.

—M. Rougeau a le contrat de la traverse de St. Norbert pour cette année.

—Pourquoi M. Mills, Ministre de l'Intérieur, ne fait il pas publier les annonces si importantes de son département dans les deux langues?

—Les vapeurs de la Rivière Rouge débarqueront leurs passagers au Fort cet été, et non au quai de la rue de la Poste.

—L'Hon. J H. McTavish, qui a été assez gravement disposé ces jours derniers, est en voie de rétablissement.

—Les premiers bacs américains, *flatboat*, ont passé Pembina, le 26 avril, chargés d'environ 140 tonnes de marchandises.

—Le bois de corde commence à arriver, et les grèves se garnissent de longues rangées de ce combustible.

—Le Parlement canadien a voté $5,000 à Lord Dufferin pour son voyage à Manitoba, fin de juillet prochain. M. Mills doit venir en juin.

—Les exercices du mois de Marie se font à sept heures du soir, la messe se dit à six heures et demie du matin. Mgr. Taché et M. le Curé Dugast se partagent la prédication.

—L'Acte du timbre de 1875 a été mis en force le premier de mai courant. Les timbres se vendront jusqu'à nouvel ordre au bureau du Trésorier-Provincial.

—McLean a fait construire une espèce de petite cabine sur son bac de traverse à l'usage des piétons. Il y a des sièges tout autour, et il y fera chaud cet été.

—On annonce la mort subite de M. Holzapfel un des officiers de la Baie d'Hudson, au Fort Garry. Ce Monsieur était à New York en affaires quand il a succombé à une attaque de diphtérie.

—C'est aujourd'hui que les six bouchers de Winnipeg font leur entrée triomphale dans le marché neuf. Dorénavant, il ne sera plus permis à personne de tenir d'étal en dehors du marché.

—Il y a eu la nuit dernière un incendie assez considérable à Winnipeg; le feu a consumé entièrement la grande maison occupée par le *Dominion Hotel* sur la rue principale. Pas d'assurance.

—Une brave femme de la campagne se plaignait hier que personne ne peut plus venir à Winnipeg sans payer 5 sous. Comme elle était venue vendre du poisson, on lui a fait payer cette taxe à laquelle elle ne s'attendait pas.

—Les islandais, depuis que le gouvernement canadien les loge et les nourrit, ont des loisirs qu'ils se proposent d'amuser au moyen d'un journal et d'une imprimerie. Ils en ont reçu le matériel par le *Manitoba*. Nom du journal, *Framfavi*.

—M. Thos. Spence, Greffier de l'Assemblée Législative, qui était allé à Ottawa en mars dernier, est arrivé mardi soir, et est reparti hier pour aller occuper à Duluth le poste important d'Agent d'Immigration du Canada. Nos félicitations.

—L'assemblée générale de l'Union Canadienne Française de Secours Mutuels de Manitoba aura lieu lundi le 7 mai à 7½ heures P.M., chez M. Houde, (Hôtel Selkirk). Le prix d'entrée et les contributions devront se payer à cette réunion. Tous les canadiens-français sont priés d'y assister.

—Nous avons eu le plaisir de nouer connaissance avec l'un de nos intelligents compatriotes, M. J. B. Morache, arrivé de Toledo, Ohio, E.-U., avec le dernier détachement. Ce monsieur est venu ici pour visiter le pays, et s'assurer par lui-même des avantages qu'il offre à l'émigration. Déjà M. Morache a visité nos réserves de Dufferin, et il se déclare très-satisfait. Nombre de nos compatriotes des Etats de l'Ouest n'attendent que ses rapports pour venir à Manitoba, et nous pouvons nous attendre, en conséquence, à un renfort considérable de ce côté-là. Le Dr. Whiteford—nous assure M. Morache.—fait un travail énergique dans les différents centres peuplés par les canadiens-français.

Si l'agent d'émigration des Etats de l'Ouest pouvait réussir à nous amener ici des centaines d'émigrants de la trempe et du caractère de M. Morache, nous l'en féliciterions cordialement.

Nouvelles Canadiennes.

On dit que l'ex prince impérial de France, Louis Napoléon, viendra en Amérique l'été prochain.

—

Mgr. Conroy, le prolégat du Pape, est attendu à Québec, dans la première quinzaine de mai.

—

Il se confirme que Manitoba recevra cet été la visite du Gouverneur Général, et des Hon. MM. Pelletier et Mills.

—

On parle de construire un tunnel à Niagara pour remplacer le fameux pont suspendu qui vient d'être condamné, comme n'étant plus sûr.

—

Les délégués de la Société canadienne de St. Jean Baptiste de New York ont présenté une adresse à Mgr. Racine à son passage à New York.

—

Le Trésorier provincial de la Nouvelle Ecosse, l'Hon. M. Staley Brown, est mort subitement d'une congestion de poumons. Le défunt était membre du Conseil Législatif depuis 34 ans.

—

A Lévis, lundi 7 avril, une dame, du nom de Boulet, a donné naissance à trois enfants, dont deux garçons et une fille. Un de ces trois enfants est mort quelques instants après sa naissance.

—

Une dépêche de Rome dit que plusieurs Nonces ont informé le cardinal Simeoni que les ministres des affaires étrangères, auxquels ils ont présenté sa dernière circulaire, ont promis d'entamer des négociations avec l'Italie, relativement à l'indépendance et à la liberté du Pape.

—

M. l'abbé Morisson, curé de Saint Cyprien, décédé ces jours derniers, a, par disposition testamentaire, légué sa bibliothèque et une partie de son argenterie à l'archevêché de Saint Boniface. Délivrance de ces legs a été faite par la famille du défunt au P. Lacombe, O.M.I, représentant du légataire.

—

Les ministres méthodistes assemblés à Boston ont condamné M. Hayes et son administration. Les Méthodistes qui, pendant huit ans, ont gouverné Grant, ont ils cessé tout à fait d'être en faveur de Hayes? S'il en était ainsi, ce serait d'un bon augure pour le gouvernement des Etats Unis.

—

On mande de Bruxelles, en date du 18 mars, que l'état de santé de l'ex-impératrice du Mexique Charlotte s'est aggravé. L'infortunée princesse est en proie à un accès de folie furieuse; elle cherche à briser tout ce qui se trouve autour d'elle. On craint que la maladie n'ait atteint sa dernière période.

—

Les américains envoient maintenant des quantités considérables de viande fraîche sur les marchés anglais et les demandes ne font qu'augmenter de jour en jour. Les cargaisons sont souvent vendues avant d'arriver au port. Presque tous les vapeurs faisant le trajet entre New York et Liverpool sont munies d'appareils pour conserver la viande fraîche durant la traversée.

—

On lit dans le *Constitutionel*.

Les accusations portées contre l'honorable juge Loranger sont toutes tombées dans le néant devant le comité d'enquête institué par la Chambre des Communes et que présidait M. Laurier.

Nous félicitons cordialement l'honorable juge d'être sorti aussi victorieusement de cette épreuve. L'unanimité du comité est la meilleure preuve que les accusations n'avaient pas même un semblant de raison.

—

On lit dans le *Leader* journal de Toronto, Ontario, du 12 avril:

Nous sommes heureux de constater que les efforts tentés depuis peu, pour opérer le repatriement au Canada des Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis, promettent les plus heureux fruits. Le retour dans la province de Québec de ces enfants exilés du sol natal servirait sans doute à peu de chose. Mais il y a un vaste champ dans le Nord Ouest Il reste à savoir si les immenses plaines du Nord-Ouest satisferont les désirs des Canadiens français.

—

Le *Mail* de Toronto, du 3 avril, contient un article intitulé: "*Stabat Mater*," et dans lequel notre confrère admire la beauté, l'élévation et la touchante expression de ce pieux chant sacré. Bien que protestant lui-même, il reproche au protestantisme d'avoir mis de côté dans son culte ce que le christianisme a de cérémonies belles et touchantes, et de s'être privé dans ses églises de la noble et admirable figure de la mère de Dieu, modèle de toutes les femmes. Le *Stabat Mater*, dit il nous enseigne que la Croix est le centre autour duquel converge l'humanité.

—

On lit dans le *Moniteur Acadien* du 29 mars:

"Dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr. Sweeney annonça aux paroissiens de sa cathédrale qu'il avait été conclu avec les commissaires d'écoles de la ville des arrangements en vertu desquels les écoles catholiques seront désormais sous la direction et le controle de ce bureau. Les Frères des Ecoles de la Doctrine Chrétienne ne pouvant accepter les termes de l'arrangement, sont rappelés par leur Supérieur. Ces écoles seront enseignées par des instituteurs catholiques; elles sont louées aux commissaires pour un certain nombre d'heures par jour, avant et après ces heures, le catéchisme et autres instructions religieuses nécessaires seront donnés. Mgr. regrette vivement d'être obligé de laisser partir les Frères qui ont rendu de si grands services à la cause de l'éducation dans sa ville épiscopale."

—

Les journaux américains disent que les expéditions pour l'Europe d'armes américaines et de munitions de guerre continuent à le faire sur une grande échelle. La Turquie a acheté, on le sai aux Etats Unis 800,000 fusils et 300 millions de cartouches; depuis quelque temps, il a été expédié à Constantinople onze cargaison successives. Le total des fournitures faites à la Turquie est évalué à 20 millions de dollars.

Après la Turquie, la Russie. Un trois mats, la "Fanny," partit dernièrement de New York, a embarqué 400 tonneaux de munitions pour Cronstadt. Un contrat a aussi été fait pour la livraison de 300,000 livres de poudre et de 1,200 tonneaux de cuivre en feuilles pour la fabrication des cartouches métalliques. Diverses commandes de pistolets de cavalerie ont été ou seront prochainement exécutées. Elles représentent 150,000 de ces armes et une dépense de 2 millions.

D'après une statistique que nous avons sous les yeux, les Etats Unis ont fourni à l'Europe depuis une dizaine d'années pour 43 millions de dollars d'armes et de munitions. Voilà assurément un commerce profitable pour les américains. L'est-il autant pour ceux qui achètent ces armes et ces munitions? Il est permis d'en douter.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

Cinq des sept membres du cabinet américain de Washington, dit l'*Advertiser* de St. Albans, sont francs-maçons.

—

Les sept ministres dont Hayes s'est entouré sont tous des avocats. Le *Sun* de New-York demande s'il y a là une simple coïncidence ou si le président frauduleux, sentant la faiblesse de sa position, veut s'appuyer sur un cabinet composé exclusivement d'hommes de loi.

—

L'*Evening Post* rapporte que depuis l'installation du président Hayes à la Maison Blanche, il n'a pas reçu moins de quatre mille demandes d'emploi qui lui étaient adressées personnellement et qu'il ne faut pas confondre avec celles que les différents ministres ont reçues de leur côté. "Nous sommes bien, s'écrie le *Post*, une nation de chercheurs de place!"

—

M. de Bismark a été hué en plein parlement. Il s'agissait de la saisie des lettres du cardinal Ledowchowski. Un journaliste de Posen s'y était opposé et avait été emprisonné pour ce fait. Le directeur général des postes ayant dit que le chancelier avait ignoré jusque-là les faits, la déclaration a paru tellement contraire à l'évidence que des huées sont parties de tous les coins de la salle.

VARIETES.

Certains rires sonnent bête, comme certaines pièces sonnent faux.

***

Celui qui a peu de bien n'est pas riche, mais celui qui en désire est pauvre.

***

Défiez-vous de la haine; elle noircit tout, jusqu'aux vertus.

***

Entre bohême:
—Mon cher, j'ai trouvé des fonds, j'ouvre un théâtre.
—Quel genre *exploiterez vous?*
—Le genre humain.



CANADA
PROVINCE DE MANITOBA, Comté de Marquette. } Cour de Comté de Marquette.

Révision des listes électorales, en vertu de la 38 Vict., Cap. 2

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le prochain terme de la Cour de Comté pour le Comté de Marquette, sera tenu à ou près de la Maison d'Ecole St. François Xavier, dans la paroisse de St. François-Xavier, le troisième vendredi de Mai prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour la révision des listes électorales des divisions électorales soumises à la juridiction de cette cour.

Toutes les personnes demandant des changements dans ces listes électorales devront se présenter aux lieu, à la date et au temps susdits, avec leurs témoins et documents, pour faire décider leurs réclamations selon la loi.

JOHN McDOUGALL,
Greffier de la C. du Comté de Marquette.

Bureau de la Cour de Comté. St. Frs.-Xavier, 14 Avril, 1877. } 4f

Avis Public.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le soussigné a le 14 jour d'Avril courant, en conformité des dispositions de l'Acte 38 Vict., Cap. 2, (l'Acte des Elections de 1875) affiché dans son bureau des copies des listes électorales pour les divisions No. 1 ou Lac Manitoba, No. 6 ou Baie St. Paul, No. 7 ou St. François-Xavier Ouest, No. 8 ou St François-Xavier Est, et a aujourd'hui transmis des copies des dites listes aux différentes personnes mentionnées dans le dit Acte.

JOHN McDOUGALL,
Greffier de la C. du Comté de Marquette.

Bureau de la Cour de Comté, St. Frs.-Xavier, 14 Avril, 1877. } 4f



Reclamations Contradictoires sur les terres d'Occupants.

—— (oo) ——

AVIS est par le peésent donné que le Commissaire sera présent aux endroits où se tiennent les seances de la Cour de Comte de Provencher, le 3eme jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant midi, pour entendre telles reclamations que les parties pourront desirer de faire regler et qui ont ete renvoyees au Commissaire par le Ministre de l'Interieur. La liste de ces réclamations est ci-annexee.

Avant d'entendre aucune réclamation, le Commissaire exigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comte et du Registrateur du Comte en conformite de la 38 Victoria chapitre 5?, ?eme clause. Les parties reclamant devront aussi attester sous serment ou par declaration solennelle la justice de leur réclamation et faire notifier tout autre réclamant contradictoire de leurs reclamations et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter tel serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexe à l'affidavit ou affirmation.

Fort Garry, 27 Mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire.

—— : oo : ——

LISTE DES RECLAMATIONS.

PROVENCHER.

NOM DU RÉCLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE. Paroisse Lot No	No. dans le Régistre de la Cie. de la B d'Hudson.	Superficie en acres.	REMARQUES.
RÉCLAMATIONS DANS LA PAROISSE DE STE. AGATHE.				
Paul Larond	1	....		
David Godon	23	....	116	Réclamée aussi par Ant. Colin.
Marie Roy Gosselin	35	....	114 5	
do "	37	....	95 64	
Albert J. Fawcett	41	....	103 03 106	Réclamée aussi par Angelique Gosselin.
Maxime Marion	195	....		Réclamee aussi p. Roger Marion
Daniel Braconnier	241	....	154 109	" " Justine Braconnier.
Solomon Venne	541	....	200 97	Réclamee aussi p. P. Cullen.
Antoine Pilon	610	....	140	" " J B Dupuy, sr
Baptiste Dubois	612	....	138 5	" " J B Dupuy, jr.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE STE. ANNE.				
Auguste Harrison	68	....	201	Réclamée aussi par John H McTavish et Daniel Carrière.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. NORBERT.				
Geneviève G. Stanley	51	....	106 40	Réclamée aussi par Jérémie Cardinal et Andre Parisien
Cyrille Marchand	52	....	246 20	Partie de ce lot est réclamée par G. Zaste.
Louis Morand	79		94 50	Réclamée aussi p. J Montreuil.
W. J. Watson	104 et 105	384 353 et partie de 352	94 50 97 80	" " V. Beaupré.
Joseph Lecomte	117	parties de 351 et 352 338	74 40	Partie de ce lot est réclamée par P. Sutherland.
Bonaventure Parisien	213	....	106 80	Réclamée aussi par A G. B Bannatyne.
André Parisien	219	....	97 50	Réclamée aussi par Angelique Fontaine.
Baptiste Charette	220	....	92	Réclamée aussi par Gonzague Zaste.

RECLAMATION EN DEHORS DES ETABLISSEMENTS.

	Section.	Township	Rang.	
George Parker	20 et 29	8	1 Est.	Réclamée aussi p. John Parker.



AVIS.

En conformité de la sixième section de la 40ième Victoria Cap. 11, intitulé : " Acte pourvoyant à l'établissement d'une Université Provinciale." Je donne avis qu'il est maintenant ouvert à mon bureau un Régistre où seront entré les noms de tous les gradués, mentionnés dans la cinquième section du susdit acte, sur preuve satisfaisante de qualification, et sur paiement d'honoraires de deux piastres.

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

Winnipeg, 14 Avril, 1877.